Les mots de l'Espoir

Le journal de liaison de l'Association **« l'Espoir »**
BP 21037 - 95290 l'Isle-Adam
Tél : 01 34 08 17 40 secretariat.dg@aped-espoir.fr

Juin & décembre 2011

Les mots du Président

DE TRES BONNES NOUVELLES MALGRE UNE CONJONCTURE GLOBALEMENT DIFFICILE

En Décembre 2010, nous déplorions dans les Mots de l'Espoir le report sine die de l'autorisation de création d'un deuxième SAJH, malgré des besoins criants, notamment au niveau de notre propre IME.

Nous évoquions, par ailleurs, les tensions croissantes auxquelles sont soumis les acteurs publics et privés, dont le fonctionnement dépend en tout ou partie de financements publics.

C'est un euphémisme de dire que la situation générale n'a pas été en s'améliorant depuis.

C'est dire à quel point cette nouvelle édition des Mots de l'Espoir nous permet de mesurer le chemin parcouru en un an.

C'est, en effet, dans ce contexte particulièrement tendu et délicat que notre Association est malgré tout parvenue à obtenir l'accord pour deux des projets auxquels nous attachions une grande importance:

- La création d'un deuxième SAJH qui va nous permettre de proposer une solution aux nombreux enfants qui vont sortir d'IME dans les prochaines années.
- L'acceptation par la toute nouvelle Agence Régionale de Santé du projet de création d'un deuxième IME pour permettre de faire face aux besoins particulièrement importants dans notre département.

Cela n'a pas été simple et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ne nous y trompons pas, sans la détermination et les actions engagées à tous les niveaux par le Conseil d'Administration et la Direction Générale, il est très probable que ces 2 projets n'auraient tout simplement pas vu le jour. S'il en était besoin, de nombreux exemples dans notre Région, comme sur le reste du territoire national sont malheureusement là pour nous le confirmer.

La confiance que notre Association a acquise auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs a été déterminante. Cette confiance nous la devons en grande partie à l'engagement, au sérieux et au professionnalisme de l'ensemble du personnel qui est quotidiennement au contact des enfants et des adultes dans chacun des établissements. Nous tenons à profiter de cette occasion pour les en remercier chaleureusement et leur témoigner, au nom de tous les résidents actuels, futurs et de leurs parents, notre profonde reconnaissance.

****

Le Conseil d'Administration
se joint à moi pour vous souhaiter de
Joyeuses Fêtes de Noël et
une Bonne Année 2012

Alain FOURCROIX.
Président.

SOMMAIRE

- LE CENTRE D'HABITAT — page 2
- L' I.M.E — pages 3-4
- L'ESAT/LE SIAMAT — pages 4-5
- LE SAJH — pages 5-6
- L'ASSOCIATION — pages 7-10
- LE CENTRE D'HABITAT ET L'ESAT — page 11
- LE SAJH ET L'IME — page 12

SÉJOUR SURPRISE

Personne au Centre d'Habitat n'aurait pensé partir, cette année, en séjour à la montagne et qui plus est à Abondance, village situé en Haute-Savoie à 40 km de la Suisse et à une altitude qui ne frise pas avec le vertige (920 m).

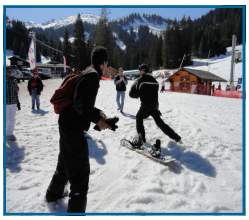

Cette proposition nous la devons à l'équipe de VPA95, Association Vivre Parmi les Autres, dont l'un des objectifs est l'intégration en milieu ordinaire de personnes déficientes.

Nos objectifs communs étaient de permettre aux résidents de passer des vacances, de se reposer, de s'ouvrir sur l'extérieur dans le respect des choix individuels et enfin que le séjour connaisse un prolongement par des rencontres entre nos deux établissements une fois le séjour passé. Ce séjour était l'opportunité pour les résidents de faire de nouvelles connaissances et de créer de nouveaux liens d'amitié.

Cette Association entre nos deux établissements était, aussi, un moyen de diminuer le coût du séjour et de partager des pratiques professionnelles. La première rencontre se fit avec M. Murias et M. Dessanne, chefs de service des SAVS des deux établissements (Centre Habitat et VPA95). Le projet prend naissance et différentes rencontres auront lieu, avec les équipes et les directions respectives. Pour notre part, nous nous sommes concertés pour définir des critères pour composer l'équipe des personnes participant à ce séjour. Le temps et le nombre de places étaient impartis. Nous n'avions en effet qu'un mois et demi pour nous organiser. L'un des objectifs donné par la direction était de faire participer des résidents qui n'avaient pas pu partir ces dernières années pour faute de budget.

Quand toutes les tâches administratives furent calées et le groupe formé, nous avons pu nous réunir pour définir quel type de séjour les résidents voulaient vivre, compte tenu du large choix d'activités que la montagne propose. Certaines personnes ont souhaité privilégier soit des vacances sportives orientées sur une pratique quotidienne du ski, soit un versant plus éclectique où, au gré des envies, repos, découverte de la région ou encore ouverture vers l'extérieur pouvait avoir leur place. Si notre fil rouge fut le respect du choix individuel, il ne fut pas dénué de cadre. Lequel était d'abord représenté par un lieu de vie, le chalet et des règles de vie devant permettre aux seize personnes que nous serions, de vivre dans de bonnes conditions. Pour créer un lieu d'échange et de vie, les équipes d'encadrement des deux services ont axé le travail sur deux principes de base, l'aspect organisationnel (planification des tâches) et l'aspect relationnel (respect, communication).

Sur place avec l'ensemble des résidents réunis, nous avons organisé la trame principale du séjour, à savoir, l'apprentissage du ski encadré par un moniteur ESF (École du ski français). Chaque participant a pu choisir éventuellement de poursuivre ou d'arrêter cette activité sportive. Les tâches collectives, menus, courses, entretien des locaux ont été organisées tout en maintenant souplesse et spontanéité. La vie au chalet, entourée de paysages de cartes postales, nous a permis d'apprécier cette qualité de vie, de plus, le soleil était au rendez-vous.

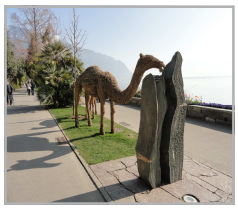

Le rythme de cette semaine était scindé en plusieurs modules, ski, ballades, courses, repas. Là, l'équipe a pu s'adapter au rythme de chacun avec trois temps de regroupement : visite d'une fromagerie, ballade entre Aix-les-Bains, Evian et Montreux (Suisse) et en clôture le fameux restaurant. En soirée, chacun vaquait à ses occupations. Le fait qu'aucun poste de télé n'était installé a rendu possible de vrais soirées de rencontre et d'échange sur des thèmes variés : mime, débat, jeux de société, cela de façon informelle. La dynamique créée lors du séjour ne devait pas retomber et nous souhaitions, depuis le départ, la prolonger. Ainsi l'organisation d'un repas commun sur Persan et la perspective d'autres rencontres semblaient sur la bonne voie.

Le mot de la fin sera donné aux résidents ponctué par la conclusion :

« Les encadrants, y a rien à dire, ils sont tous chouettes. Les personnes de VPA étaient sympas aussi. J'ai aimé quand on est monté au Lac. Les repas c'était génial, on a bien mangé ».

« C'était sympa. L'organisation au niveau des repas était bien organisée. J'ai fait mon surf, j'ai goûté la neige, j'y ai goûté souvent. Tout le monde y a goûté d'abord. La sortie au restaurant le dernier jour était sympa à faire. Ca change la tête de voir d'autres personnes ».

« Moi, j'ai bien aimé le ski, je débutais. Ca m'a plu, j'en referai. J'ai bien aimé la rencontre avec d'autres personnes que je ne connaissais pas. J'ai bien aimé qu'on se retrouve à six garçons dans la même chambre. C'était plus facile pour créer des liens ».

« J'ai aimé le séjour avec tout le monde, les promenades. J'ai aimé le ski aussi, mais sauf que j'avais du mal. Il y avait une belle ambiance aussi. Préparer les repas, ça m'a plu beaucoup aussi, avec tout le monde. J'ai aimé faire les activités, le Lac Léman, la Suisse ».

« Mon impression, c'est d'avoir passé un très bon séjour – un excellent même vu que je ne suis pas parti – d'avoir fait connaissance avec VPA, avec des personnes, on va dire super chouette. Les activités, déjà le ski, ça m'a plu, la randonnée. D'avoir fait de la marche avec Ahmed, ça m'a fait du bien. D'avoir visité la Suisse et le Lac Léman, j'ai beaucoup apprécié ».

« Le premier jour : phase d'observation. Et après, je t'avoue que le premier jour qu'on a pris les skis, je ne me suis pas senti très à l'aise, mais j'ai apprécié. C'est dommage que je n'ai pas pu en faire plus parce que ma cheville en faisait des siennes. Sinon le petit groupe, j'ai apprécié aussi même s'ils étaient un peu plus jeunes que nous. J'ai apprécié de faire de la luge, la sortie à Evian, mais la sortie en Suisse, je ne l'ai pas aimée. J'ai aimé la sortie à Evian, aussi la visite de la maison du Val à Abondance où j'ai goûté le fromage Abondance qui était au goût de mon palais. J'ai apprécié les tâches ménagères ».

Ahmed Berrabah/Christophe Fichel.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DE L'IME L'ESPOIR

J'ai souhaité m'attarder quelques lignes sur cette notion phare de notre travail au quotidien auprès des jeunes de l'IME et partager ainsi quelques aspects de la réflexion et des activités associées. Notre établissement est engagé auprès de chaque enfant et de ses parents pour assurer *« une prise en charge et un **accompagnement** individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé ».* Pour chaque situation d'enfant ou d'adolescent handicapé cette démarche se concrétise à travers un *« Projet Individualisé d'Accompagnement »*. Omniprésente dans les textes législatifs et réglementaires et dans trois domaines, terrain d'élection de l'accompagnement : le pédagogique, le social et le médical, la notion d'accompagnement demande précision et réflexion et sa pratique est de mise dans notre établissement.

La finalité de l'accompagnement est posée **: favoriser le développement et l'autonomie de la personne et sa participation sociale**[1]**.** L'accompagnement des jeunes de l'IME l'espoir, dans ses dimensions matérielles et humaines garantit trois fonctions **: « une fonction affective de partage et de réassurance ; une fonction de médiation sociale destinée à faciliter la communication avec l'entourage et l'environnement du jeune; une fonction d'assistance technique et de mise à disposition d'outils** »[2].

En quelque sorte c'est une relation de personne à personne : Comment ne pas tomber dans le piège de la relation où le sujet accompagné, le jeune serait assimilé à une personne fragilisée, en état d'infériorité ? Il s'agit en accompagnant au plus près des enfants et adolescents d'accroître leurs capacités, de les aider à acquérir une autonomie qui elle-même leur permettra une participation plus grande aux décisions et aux actions. Cela contraint à dépasser la notion d'assistance. Accompagner, c'est se mettre en position de compagnon, don de quelqu'un qui est prêt à partager quelque chose avec le jeune, être compagnon implique une réciprocité. Les aides et techniques sont indispensables, mais au service de la réussite de la personne. Accompagner, c'est aussi donner et proposer dans une interaction de deux personnes décidées à cheminer ensemble vers un but, et c'est cet engagement mutuel qui permet d'atteindre ce but.

Aussi la relation d'accompagnement met à l'épreuve la capacité réflexive du professionnel. Apprendre à accompagner c'est donc d'abord, apprendre à se regarder agir en permanence dans son métier à travers l'autre, se soucier du sens véhiculé dans ses gestes qui ne sauraient être que techniques.

Si l'accompagnement repose sur une relation de personne à personne, il concerne aussi le lien et le rapport au social : Ce qui domine dans l'accompagnement, ce ne sont plus uniquement les caractéristiques intra-individuelles des jeunes, mais aussi les interactions sociales dans lesquelles on les invite à s'inscrire tout en les aidants à les maîtriser à leur avantage. Nous pouvons, à juste titre, parler de médiation sociale.

Chaque professionnel de l'IME l'espoir s'inscrit dans cette démarche d'accompagnement en étant d'une part, force de proposition auprès de chaque jeune et d'autre part, force d'analyse et d'adaptation aux réponses du jeune.

Jacqueline Liégeois.

En cette année 2010-2011, voici quelques reflets de ce dynamisme et de cet engagement des professionnels auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis en notre établissement.

Quand accompagnement rime avec activité créative

Cette année, deux groupes de l'IMP ont participé à un atelier créatif. Cette activité s'est déroulée au château d'Auvers sur Oise en collaboration avec une médiatrice culturelle. Toute l'année, nous avons travaillé à la manière de Van GOGH.

Puis, nous nous sommes inspirés des saisons pour réaliser nos œuvres. L'objectif final étant de décorer le hall du château à l'IME. Cette activité a permis aux enfants d'exprimer leur créativité, leur goût et leurs émotions au travers des peintures réalisées. Pour clôturer en beauté nous avons organisé un vernissage qui aura lieu le samedi 18 juin, tous les parents sont invités à découvrir nos travaux.

L'équipe encadrante :
A. Plet, M. Nourrin, S. Wurster, E. Guerlin, T. Alexandre.
Les deux groupes des 6-12 ans de l'IMP.

Quand l'accompagnement ouvre la parole et met en scène

Atelier théâtre/ IMPRO 2011

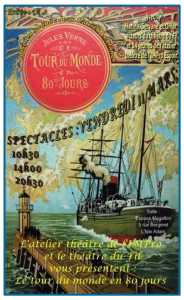

Pour la dernière année de l'atelier théâtre avec la participation du Théâtre du Fil, nous avons monté la pièce « Le tour du monde en 80 jours ».

Depuis 2 ans, nous avons travaillé sur ce spectacle tiré de l'œuvre de Jules Verne et monté par Jean-Patrick Leblanc, metteur en scène au théâtre du Fil.

Cette année, nous avons pu jouer cette pièce 4 fois devant un vrai public; près de 300 personnes sont venues nous voir sur scène à l'espace Magallon de L'Isle-Adam.

Du 21 au 23 mars 2011, nous avons été invités à jouer à Dijon, au Théâtre de la Fontaine d'Ouche, dans le cadre du festival « Itinéraires Singuliers ».

Les acteurs s'appelaient : Brenda, Romain, Julie, Davyn, Anissa, Anaïs, Carole, Nikita, Angélique, Sabrina, Pierre, Mokhtar, Cynthia et Clément.

Les jeunes acteurs du théâtre du Fil qui nous aidaient sont Omar, Marina, Servane, Babette, Céline, Patrice et Alain nous encadraient. Ce fut un moment très important et très fort, nous avons tous travaillé avec le sentiment de participer à une œuvre unique, mais nous nous sommes aussi bien amusés.

Brenda, Clément et Romain.

1- *« une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement , son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit être systématiquement recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. A défaut, le consentement de son représentant légal doit être recherché »* ; Loi 2002-2 section 2.

2 -Gardou (C.), Poizat (D.), dir., *Désinsulariser le handicap, quelles ruptures pour quelles mutations culturelles ?,* Ramonville saint Agne, Eres, 2007, p.123.

IME

Accompagner et prendre le large
Activité Voile /IMPRO 2011

Nous allons à la voile avec Christophe et Alain, le mercredi, à la base de Cergy. Le moniteur s'appelle Damien. Nous nous changeons, nous allons chercher le gilet de sauvetage, le harnais de trapèze, la grand voile, le palan de la grand voile et la rame. Ensuite nous montons la grand voile, puis nous descendons les catamarans avec des remorques, c'est assez lourd, il faut être plusieurs pour lever les bateaux, glisser la remorque dessous et la tirer jusqu'au bord de l'eau. Nous enlevons les remorques, Nous les rangeons et nous poussons les catamarans en montant dessus. Ça y est, nous naviguons.

Avant de partir, Damien nous a demandé d'où vient le vent et il nous a expliqué comment nous devons nous placer pour faire du trapèze sur le catamaran.
Il nous donne aussi les repères à viser, les consignes du jour. Nous allons à la voile jusqu'au mois de juin et nous ferons aussi de la voile lors du séjour à Fort-Mahon, au mois de mai.

Christophe De Laubier.
Le groupe voile de l'IMPRO.

ESAT

ENQUÊTE FAMILLE DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Rappel de la méthode

Le questionnaire nominatif a été envoyé a l'ensemble des familles dont des proches (enfants, frères, sœurs) sont dans l'établissement

Total des questionnaires envoyés : 110.
Retour au 09/03/2011 : 36 réponses.

Ce que l'ESAT apporte à votre proche

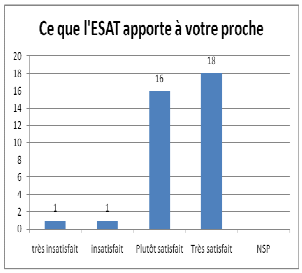

Soit une très forte majorité de familles très ou plutôt satisfaites. C'est un encouragement pour continuer à travailler sur les mêmes axes

L'information reçue de la part de l'ESAT

Une majorité de personne sont plutôt satisfaites, le score est plus réduit que pour la 1ére question.
Nous avons des axes d'amélioration dans ce domaine.
C'est là une piste de réflexion pour l'équipe de l'ESAT.

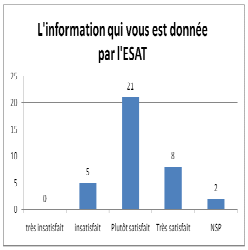

Quelques pistes

L'analyse des commentaires faits sur les questionnaires nous permet d'identifier quelques pistes de réflexion que la réunion d'échange avec les familles pourra approfondir ou faire évoluer.

La disponibilité et la réactivité de l'équipe

C'est également un encouragement à travailler et à améliorer notre disponibilité et notre réactivité

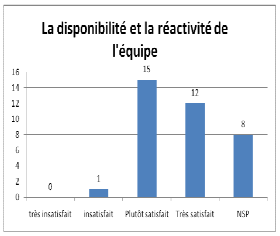

Des points d'amélioration

Manque d'informations sur l'établissement, les activités et l'organisation:
« Nous ne connaissons pas l'établissement, bien moins que celui de l'Isle-Adam ».
« Pas ou peu d'informations sur les activités en dehors des ateliers ». (formation, activités extérieures).
« Je désire avoir le calendrier des jours de fermeture en janvier ».

Eclaircissement sur les litiges et des points particuliers
« Peut-on prévoir un véhicule pour les gens qui ont du mal à marcher ».
« Nous avons eu des problèmes pour le calcul de l'AAH… J'ai appelé 3 fois pour tenir au courant le secrétaire, elle n'était jamais disponible… Elle ne m'a pas rappelée ».
« Informations ou demandes parfois tardives ou incompréhensibles : pourquoi demander une ordonnance qui relève de la vie privée ».

Mieux communiquer sur les projets et les évaluations
« Absence d'information sur les évaluations ».

Des points forts à conserver

La confiance dans l'équipe d'accompagnement
« L'éducateur encadre très bien, est très consciencieux et très sympathique ».
« Toujours à l'écoute des parents, un dialogue courtois s'est crée et la confiance entre éducateurs et parents est effective ».
« Relation humaine très bienveillante avec les travailleurs ».

ESAT/ SIAMAT

Les sorties des travailleurs

Spéléologie

Cette année encore, le Comité départemental de Spéléologie du Val d'Oise nous a conviés à un baptême de spéléologie en carrière à Villiers Adam. Ce sont donc 9 travailleurs et 3 encadrants, accompagnés d'un groupe de spéléologues passionnés, qui ont pu découvrir cet endroit surprenant.
La matinée s'est achevée autour d'un pique-nique sous le soleil. Chacun garde un souvenir inoubliable de cette aventure !!

La traditionnelle sortie au Parc Astérix

Comme chaque année, l'ESAT propose une sortie aux travailleurs afin de les récompenser de leur travail. Le mercredi 25 mai, nous sommes allés au Parc Astérix pour profiter d'une belle journée ensoleillée placée sous le signe de la bonne humeur.

Les nouveaux salariés !

2 salariés, en contrat aidé depuis 1 an, viennent d'obtenir un CDI :

- Georges Roux : Agent d'entretien

Laurent Gauthier : moniteur d'atelier Blanchisserie

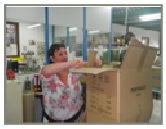

Isabelle Fouillet, arrivée à l'ESAT depuis le 2 mai 2011, remplace Franck Corroyer, moniteur Atel' Print, qui nous a quitté pour d'autres projets.

Coline Durand, psychologue, en poste depuis le 15 avril 2011, succède à Véronique Boutry.

La campagne de sensibilisation à la propreté

Machine à café (salle de pause)

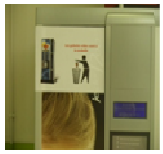

Il a été constaté par la Direction et le Comité d'Etablissement des Travailleurs, un manque de respect général concernant les parties communes de l'établissement. En effet, il n'est pas rare de trouver des mégots par terre, des gobelets renversés, voire laissés sur les tables ou à même le sol. C'est pourquoi nous avons décidé de proposer un affichage rappelant à tous les règles de savoir vivre en collectivité. Ces affiches ont été réalisées par E. Lecointre, elles ont été proposées en CET pour vote. Certaines sont déjà affichées d'autres le seront bientôt, espérant qu'elles toucheront le plus grand nombre afin d'améliorer les conditions d'accueil.

Le travail de l'atelier Jardins Espaces Verts à l'honneur !

Les équipes Espaces Verts ont embelli le site de nouvelles plantations. On peut admirer les rosiers près de la cuisine centrale, le blason visible depuis la rue, et d'autres fleurs installées un peu partout dans l'établissement. Ils ont aussi planté des arbustes et étalé des cailloux au niveau du patio. Enfin, ils ont aussi participé à l'installation d'une serre pour le SIAMAT.

Merci à eux !!!

Béatrice Pillion.

SAJH

QUE VEUT DIRE INTÉGRATION ?

Dans l'histoire de l'humanité, le désir de s'intégrer est toujours venu à l'esprit de l'homme soit par la force, soit de façon plus « diplomate ».
Celui qui veut s'intégrer doit passer par différentes phases :
1/ Je suis dans l'imitation, j'observe, j'apprends. Je suis dépendant des autres.
Comme la personne étrangère venant d'un autre pays doit pouvoir s'accoutumer à notre habitude sociale.
2/ Je ne veux pas être dépendant, je transgresse. Je veux être indépendant.
L'indépendance semble d'autant plus nécessaire que la liberté de choisir son chemin parait hors de portée. L'indépendance pousse à vivre seul, puisqu'on peut se passer des autres.
3/ J'ai rompu, je fais moi-même, je n'ai besoin de personne.
Longtemps on a considéré l'autonomie comme un objectif à atteindre. Personne ne remet en cause cet objectif car c'est le propre de l'humain d'aller de l'avant mais cette *notion d'autonomie devient alors une référence, une valeur sociale.* Pourtant, après avoir travaillé avec des personnes souffrant d'handicap mental ou psychique, « des malades de la société », des jeunes sous mesures ASE, je me demande si les gens « normaux ou indépendants » ne devraient pas aussi apprendre à se servir des autres, ne faudrait-il pas dans notre société savoir aussi utiliser plus souvent l'aide des autres ? En philosophie, l'autonomie est la faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite, l'autonomie est synonyme de liberté et elle se caractérise par la capacité à choisir de son propre chef sans se laisser dominer par l'autre. C'est le principal travail des éducateurs auprès des personnes souffrant d'handicap mental et/ou social exprimé à travers les différents écrits (projet individualisé, évaluation de l'autonomie, note d'observation). Les familles de façon, parfois intensive, demandent que l'institution accueillant leur enfant fasse le nécessaire pour que leur enfant puisse « rattraper » le retard, pour qu'il puisse *s'intégrer dans notre société et être autonome.* Le terme « autonomie » a la même signification, que l'on parle d'une personne « valide » ou d'une personne présentant un handicap ou une déficience.
Il s'agit bien d'être capable de faire, de se positionner, d'« être » ou de répondre. Avant l'action : il est nécessaire que la personne en est l'idée : elle doit être capable d'anticiper face à la situation

présente.

Pendant l'action : la personne doit faire preuve de savoir faire lors de l'accomplissement de l'acte.

Après l'action : la personne doit avoir la capacité de se remettre en question et d'analyser la situation pour être dans un objectif d'amélioration ou de demande d'aide.

Cependant, pour moi une proposition d'autonomie peut se construire d'une autre façon. La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de reconsidérer les règles fixées par le milieu social et naturel où il vit.

Du point de vue de l'analyse sociale, le terme d'autonomie correspond à la capacité à s'auto-suffire ou à pouvoir s'autogérer.

Une personne handicapée est dite autonome quand elle peut dépasser cette dépendance, « se débrouiller seul », sans devoir avoir besoin systématiquement de l'aide d'autrui.

Cela est également vrai pour une personne valide qu'elle soit dans une situation de handicap ou non. *À la différence près que pour une personne valide, l'imaginaire collectif attribue automatiquement une autonomie et un droit à l'autonomie que l'on n'accorde pas obligatoirement à la personne en situation de handicap.* À y regarder de plus près, je pense que personne n'est vraiment autonome. L'être humain, par excellence, a toujours besoin d'autrui pour s'exprimer, se réaliser, se comparer, se comprendre, s'identifier et une personne en situation de handicap dite autonome ne l'est que par cette aide extérieur.

4/ J'accepte de dépendre des autres. Je suis dans l'interdépendance et la construction d'un avenir.

Nous avons tous besoin d'air, d'eau et de nourriture pour vivre. Nous avons aussi des besoins affectifs qui ne sont pas quantifiables. Dans la relation je dois pouvoir aller jusqu'au bout tout en essayant de rétablir l'égalité, c'est de combler le manque en redonnant le pouvoir d'agir à l'autre. C'est par la reconnaissance de l'autre que la personne peut se ressourcer. La loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du « 30 juin 1975 » a permis de nombreuses avancées concernant la personne handicapée. La discrimination semble encore persister : malgré les dispositions législatives, le handicap reste une des causes principale d'exclusion, l'intégration des personnes souffrant de handicap, l'acceptation de la différence restent encore un grand chantier à travailler et à réfléchir. Une société sans handicap est par définition une illusion. Une fois éliminé ce qu'aujourd'hui nous appelons handicap, d'autres différences apparaîtront inacceptables qui viendront se substituer aux catégories actuelles, renforçant intolérance et exclusion, le contraire de l'intégration. Choisir d'accueillir et d'apprivoiser les différences, qui nous font peur, permet de contribuer à la construction d'une société plus ouvertement sereine. Il s'agit bien de réfléchir à l'intégration de toutes nos différences : handicap mental, handicap social, handicap culturel. En analysant l'intégration de ses défauts, on contribue à définir et à distinguer les notions d'intégration et de citoyenneté. Par intégration je désigne toutes les formes de participations différentes à la vie collective. L'intégration sociale repose sur la capacité à maîtriser une des nombreuses communications qui puissent exister pour s'en servir dans la vie quotidienne et ainsi s'approprier des règles et des codes sociaux communs. *Pour réussir une intégration, il faut que celui qui intègre se donne les moyens d'intégrer et se pose les bonnes questions : son avis n'est pas forcement celui de la personne en difficulté. Il doit donc être capable d'écouter, d'entendre et accepter de se tromper. Le travailleur social ne doit jamais être sûr de lui mais se repositionner à chaque instant pour être dans le partage et l'accompagnement de la personne en difficulté.*

Pour finir je dirais que l'intégration est la « Bouée de sauvetage », elle est une nécessité absolue pour la survie et l'évolution de notre société. Toutes les sociétés qui sont dans le refus de cette ouverture sont condamnées à dépérir. Tous les responsables (Association, Institution, Responsables politiques) doivent être conscients que la construction d'un groupe se fait dans la différence, dans l'échange, dans le partage : du sable, des cailloux ou encore des pierres ne donnent rien pris seul, mais mélangés et organisés, l'homme a su en faire des bâtiments en les liant. Tout « groupe » qui demande à être reconnu, à être intégré, aidé par la société, se doit d'être également en capacité d'accueillir et donc d'intégrer en son sein la différence qui lui permettra d'apporter un plus. Une institution qui se voudrait trop spécialisée dans une prise en charge serait dans l'exclusion et dans un enferment de ses usagers, le contraire de ce que pour laquelle elle est mandatée : l'intégration. A chacun de méditer : *« j'accepte de dépendre des autres. Je suis dans l'interdépendance et la construction d'un avenir en m'enrichissant de l'autre ».*

Pierre-Marie FAUCHER.

DEPART DE MONSIEUR PIERRE-MARIE FAUCHER DIRECTEUR ADJOINT DU SAJH

Embauché voici 9 ans comme éducateur, j'ai passé au sein du SAJH de très belles années, des moments plus difficiles aussi, mais qui ont crée des liens indéfectibles. Alors aujourd'hui, je ne peux le cacher : quitter cet environnement me rend nostalgique. Je suis par ailleurs heureux de céder ma place à la génération pleine d'énergie qui arrive. Certains m'ont déjà demandé ce que j'allais faire désormais, comment j'envisageais mon nouveau départ. Je ne sais pas encore exactement de quelle manière, mais ce que je sais, c'est que je ne pourrai continuer à m'épanouir que par le partage et le contact humain.

En effet, depuis 2002 je suis arrivé en tant qu'éducateur avec mon envie d'aider les résidents à se réaliser pour eux, à leur donner des objectifs et qu'ils puissent être reconnus pour ce qu'ils font. Par ailleurs, je me suis attaché, grâce à l'appui des éducateurs et de Monsieur Billard à promouvoir l'idée d'un projet fédérateur, afin de donner du sens au quotidien des résidents qui étaient accueillis. Plus que tout, l'essentiel était de se mobiliser autour d'un projet collectif. Aujourd'hui pour des raisons familiales, je suis amené à partir. En 2006 un peu avant l'ouverture de l'hébergement, Monsieur BILLARD a su me faire confiance pour le poste de Directeur Adjoint. Un nouveau grand projet : j'ai donc ajouté à ma sensibilité éducative celle du cadre intermédiaire au service de l'Association ESPOIR sans jamais oublier mes débuts dans l'aide sociale à l'enfance comme éducateur.

Alors très simplement, je voudrais remercier mes anciens collègues éducateurs, mes collaboratrices, Monsieur BILLARD, toutes les autres personnes parties ou encore présentes au sein de l'établissement, mais surtout tous les résidents qui ont su m'apporter joie, bonheur, parfois tristesse, mais surtout de l'humilité...

Peut-être à bientôt et merci pour toutes ses années !

Pierre-Marie FAUCHER.

LES MOTS DE L'ESPOIR,

UN CONTENU QUI EVOLUE A L'IMAGE DU CONTEXTE ET DE NOS ENJEUX

Comme les lecteurs les plus anciens pourront le constater, le contenu des « Mots de l'Espoir » évolue. Une place plus conséquente y est accordée aux réflexions de l'Association et de son Conseil d'Administration à côté du récit des évènements de l'année et de la vie quotidienne des établissements.

Cela ne signifie pas, bien entendu, que nous attachons moins d'importance à la vie et l'activité des établissements.

Nous le savons tous, c'est d'abord et avant tout là, à travers les projets et les contacts qui se créent chaque jour entre les enfants, les adultes résidents et les professionnels que se vit au quotidien le cœur de ce qui fait la vocation même de notre Association, autant dire l'essentiel.

Pourquoi alors cette place croissante accordée à des réflexions qui peuvent parfois sembler bien loin du vécu au quotidien des personnes accueillies?

Cela n'est bien entendu pas le fait du hasard.

Que nous le voulions ou non, notre Association est devenue avec le temps un acteur important dans notre département. Cela se mesure à travers le nombre de prises en charge, d'agréments, d'établissements, de personnel employé, et d'une certaine façon à travers son implication dans les différentes instances du secteur médico-social.

Cette position s'est construite très progressivement sur une échelle de temps relativement longue. Elle nous confère aujourd'hui une assise et une crédibilité qui pourraient s'avérer essentielles à l'avenir selon la façon dont évolueront les politiques publiques dans le secteur global du champ de l'action sociale et médico-sociale et dans celui du handicap en particulier.

Plus que jamais, nous pensons qu'il est essentiel que chacun puisse appréhender autant que possible les enjeux auxquels nous sommes soumis, comme tous les acteurs de notre secteur.

Une décennie de réformes législatives (lois de 2002, 2005, 2007 et 2009) a ouvert la porte à des évolutions majeures dont nous commençons tout juste à mesurer la portée.

Ces évolutions sont malheureusement inévitablement influencées par le contexte économique particulièrement tendu et incertain que nous traversons. Sans vouloir être inutilement alarmiste, nous devons être particulièrement vigilants et attentifs à ces évolutions si nous voulons pouvoir continuer à mener l'action de notre Association dans la continuité de l'esprit, du niveau d'exigence et de la qualité que nous avons connu jusqu'ici.

DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

L'assemblée Générale de notre Association s'est déroulée le 28 mai dernier.

L'Assemblée a approuvé le rapport d'activité de l'année écoulée ainsi que les perspectives 2011 - 2012 présentées par le Président.

Après avoir écouté la présentation des comptes et le rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée a approuvé la gestion du Conseil d'Administration pour l'année 2010.

Le Conseil d'Administration remercie l'assemblée qui lui a donné quitus de sa gestion.

L'Assemblée a fixé le montant de la cotisation à 60 euros pour 2012. Ce montant reste inchangé par rapport à 2011.

Les mandats de Mme GAVERIAUX et Messieurs FOURCROIX, GRYSON et PLANAS, Administrateurs sortants sont renouvelés M. Jean Marie FICHTEN, candidat à un mandat d'Administrateur est élu.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Conseil d'Administration de réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du projet SAJH à PARMAIN et du projet IME s'il reçoit autorisation. L'Assemblée Générale autorise le Président à signer les documents et actes se rapportant à ces deux projets.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à souscrire les emprunts nécessaires au financement des projets en cours, à hauteur maximum de 2,5M€ pour le Foyer-logement de Bruyères sur Oise, 5,5 M€ pour le SAJH Parmain et 5M€ pour le projet IME. L'autorisation d'engagement n'est valable que pour 1 an.

L'Assemblée Générale autorise le Président à signer les actes pour la vente d'une parcelle de terrain, appartenant à l'Association, sise à Persan

L'Assemblée Générale nomme en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société KPMG Audit Paris et Centre pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

PARUTION DE LA 3ème EDITION du SCHEMA DIRECTEUR

Le Schéma Directeur est l'un des supports essentiels de réflexion et de stratégie de notre Association.

Initié en 2003, il a été révisé une première fois en 2007. L'édition 2011 en est la troisième version.

Un cycle de 4 ans semble ainsi naturellement se dégager comme étant celui qui nous permet de visualiser et de transcrire par écrit la trajectoire de développement de notre Association.

Un échange autour de son contenu sera proposé prochainement à l'ensemble du personnel.

Toute personne adhérente à l'association, peut en obtenir un exemplaire gratuitement par simple demande auprès du secrétariat de l'Association.

Nous avons pensé utile d'en reprendre deux extraits qui permettent :

- Pour le premier d'en resituer l'origine et les finalités.
- Pour le second d'aborder l'un des sujets qui est aujourd'hui au cœur des réflexions et des travaux du Conseil d'Administration.

Extraits de l'introduction à l'Edition 2011 du Schéma Directeur.

[.]

Dans la continuité des éditions précédentes, le premier objectif de ce document reste de synthétiser et de formaliser les orientations stratégiques de l'Association telles qu'elles résultent des réflexions entre les équipes de direction et les membres du Conseil d'Administration.

Sa création résulte du constat que notre Association est par essence, depuis sa création, impliquée dans un processus permanent d'évolution et de transformation.

Cette dynamique se matérialise concrètement par la succession des projets de créations ou de modernisation d'établissements qui ont été conçus puis mis en œuvre par l'Association avec le support de ses financeurs. Chacun de ces projets a eu pour origine soit l'identification de nouveaux besoins, soit l'évolution ou la meilleure compréhension de besoins existants de la personne handicapée.

L'expérience a montré qu'un laps de temps important peut s'écouler entre l'identification de ces besoins et la mise en œuvre effective des solutions opérationnelles qui permettent d'apporter les réponses appropriées. Ces durées (classiquement de l'ordre de 3 à 5 ans, voire plus dans certains cas), nous obligent à nous projeter sur une échelle de temps relativement longue, de façon à pouvoir prévoir et anticiper les besoins à venir.

Cela suppose une attention, une écoute et une compréhension de l'évolution des besoins et des attentes de la personne handicapée d'abord en tant qu'individu singulier, puis en tant que communauté partageant des profils, des besoins et des aspirations communes. Chaque professionnel au contact quotidien des personnes accueillies constitue à ce titre un vecteur important de cette réflexion.

Cela suppose aussi de bien appréhender, comprendre et intégrer l'environnement dans lequel évolue notre Association. Sur le plan national, il s'agit de veiller à toujours être en adéquation avec l'évolution du statut de la personne handicapée. Sur le plan local et régional, nous devons être toujours attentifs au rôle joué par notre Association qui est progressivement devenue un acteur significatif et reconnu sur son secteur géographique et fonctionnel. LE SCHEMA DEPARTEMENTAL EN FAVEUR DE LA PERSONNE HANDICAPÉE constitue à ce titre un repère important, en complément des échanges réguliers que l'Association veille à entretenir avec ses différents partenaires.

Extraits du chapitre consacré aux REFLEXIONS SUR L'EVOLUTION TAILLE DE NOTRE ASSOCIATION

Nous reprenons ici un autre chapitre important de l'édition 2011 de notre Schéma Directeur qui traite spécifiquement des réflexions sur la taille de notre Association.

Un sujet qui est au cœur des réflexions du CA depuis plusieurs années

Nous avions déjà abordé le sujet de la croissance de notre Association dans le cadre de l'édition 2007 de notre Schéma Directeur.

Nous nous interrogions alors sur les différents axes de développement possibles (extensions sur le plan géographique, évolution du profil des personnes que nous accueillons ou que nous serions en mesure d'accueillir, etc.)

Cela a continué à occuper une part importante de nos réflexions au sein du Conseil d'Administration.

Alors que nous ne sommes pas encore en mesure de formuler des réponses satisfaisantes aux premières questions, de nouveaux éléments apparaissent déjà, qui confirment qu'il s'agit là de l'un des enjeux majeurs pour l'avenir de notre Association.

[.] ****

Notre croissance est inéluctable si nous voulons assumer pleinement notre vocation.

Depuis sa création en 1964, notre Association n'a pas cessé de se développer, par le simple fait de proposer et de mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins des personnes accueillies.
Dès lors que les premiers enfants, entrés à l'origine à IME, ont atteint l'âge de la majorité, nous avons été amenés à envisager la création d'un ESAT.

Lorsque ces mêmes adultes et leurs parents ont ressenti le besoin de prendre un peu plus de distance, la question s'est posée de l'ouverture du Foyer, devenu depuis le point focal du Centre Habitat.

Plusieurs années ont ensuite été nécessaires pour parvenir à ouvrir le SAJ et son Hébergement destinés aux adultes qui n'ont pas le niveau d'autonomie suffisant pour exercer une activité professionnelle.
L'analyse plus fine des situations de vie au niveau du foyer d'hébergement nous a conduits à distinguer différents modes d'accueil. C'est ainsi qu'a été créé, d'abord le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), puis plus récemment des structures intermédiaires constituées d'appartements individuels situés dans des ensembles immobiliers. L'immeuble Les Clématites à Persan, sera suivi dans quelques temps par l'ouverture d'un deuxième établissement à Bruyères sur Oise.
Nous venons tout juste d'obtenir l'autorisation de création de notre deuxième SAJH sur la commune de Parmain dont l'ouverture est prévue en 2014, et son hébergement pour 2017.
Le projet de création d'un deuxième IME commence à sérieusement prendre forme et pourrait se concrétiser dans un horizon relativement proche .
[A la date de publication nous n'avions pas encore obtenu cet accord. Il a depuis été confirmé.]

La question de la prise en charge des personnes âgées, (ou pour lesquelles les troubles associés physiques ou psychiatriques sont amenés à évoluer), va naturellement se poser prochainement, et nous amènera probablement à envisager à terme la création d'un ou plusieurs établissements spécifiques.
La croissance de notre Association est donc inéluctable, et son rythme tend à s'accélérer avec le temps, ce qui soulève d'ores et déjà d'importantes questions sur notre organisation et nos modes de fonctionnement.

Notre environnement est en profonde mutation

Or, de nouveaux éléments sont susceptibles de venir influencer sensiblement cette dynamique.
En effet, de nombreux signes nous conduisent à penser que les pouvoirs publics pourraient dans un avenir plus ou moins proche chercher à réduire de façon significative le nombre d'acteurs qui interviennent par délégation dans le champ du handicap.
Il ne nous appartient pas de nous prononcer ici sur le bien-fondé ou non de cette orientation, motivée, au moins en partie, par des considérations économiques.
Cependant, il est certain que cela se traduira très probablement à terme par la disparition d'un certain nombre d'acteurs de petite ou moyenne taille, tels qu'ils existent aujourd'hui, et par leur regroupement au sein de structures sensiblement plus importantes.
Si cette tendance venait à se confirmer, nous serions inévitablement amenés à nous poser la question de savoir si nous sommes destinés à nous « fondre» dans une structure plus grande ou bien si nous sommes en mesure d'évoluer pour devenir nous même une Association de taille suffisante, capable d'exister sous une forme ou sous une autre dans le prolongement de notre identité actuelle.
Il est aujourd'hui probable que ce choix nous appartiendra.
En effet, de part l'équilibre que nous avons su maintenir entre notre composante associative et notre professionnalisme, nous sommes progressivement déjà devenus un acteur de taille relativement importante dans le département, crédible et reconnu aussi bien pour ses capacités de gestion que pour sa compétence à maîtriser et à mener à bien ses projets.
Nous ne pouvons qu'en être fier et remercier l'ensemble des professionnels qui, par leur dévouement et leur action au quotidien, ont largement contribué à cet état de fait.
Comme chacun le sait, nous sommes par ailleurs situés dans un département où le déficit en structures d'accueil est particulièrement important au regard du nombre de personnes handicapées et de familles en attente de solutions. Le potentiel de croissance est donc bien réel.
Tout porte à croire que nous seront prochainement amenés à nous positionner sur des rapprochements avec d'autres acteurs ou sur la reprise d'établissements existants.
La question va donc se poser rapidement de savoir comment adapter nos modes d'organisation et de fonctionnement aux enjeux d'une association de taille significativement plus importante tout en préservant ce qui fait notre identité et notre culture.

****

Un sujet qui reste encore très ouvert

Cela pose évidemment de nombreuses autres questions:

- *À quel horizon devons-nous nous projeter?*
- *Quelle est la taille des Associations qui seront susceptibles de continuer à exister à l'avenir?*

- *Quelle influence cela aura-t-il sur la structure, l'organisation et les modes de fonctionnement de ces futures Associations?*
- *À quelle échéance pourrons-nous intégrer des acteurs existants et saurons-nous le faire sans risque?*
- *Nous n'avons encore que peu d'éléments de réponse à ce stade, mais nous sommes convaincus qu'il est de notre responsabilité, pour l'avenir de notre Association et surtout pour celui des enfants et des adultes que nous accueillons dans nos établissements, d'y réfléchir et de nous y préparer.*

[.]

L'une de nos priorités consiste à faire la part des choses entre ce que nous devrons inévitablement faire évoluer dans notre organisation et nos modes de fonctionnement et ce qu'au contraire nous devons à tout prix sauvegarder comme faisant partie inhérente de notre identité et de notre culture.

La révision de nos Statuts a été l'occasion de clarifier et de réaffirmer un certain nombre de principes structurants.

Un principe que nous considérons comme essentiel réside dans le fait que nous sommes une Association à but non lucratif administrée en majorité par des parents d'enfants handicapés.

C'est là une garantie que les objectifs et les actions de nos établissements seront toujours et en priorité tournés vers le bien-être et l'épanouissement des personnes que nous accueillons.

Il va de soi que cela fait partie des principes que nous devrons préserver, quelque soit le devenir de notre Association.

Nous devrons par contre réfléchir encore plus profondément que nous ne l'avons fait jusqu'à présent à la répartition des rôles et des responsabilités entre le Conseil d'Administration constitué par nature de parents bénévoles, le siège de l'Association, les directeurs et le personnel des établissements.

****

S'ouvrir vers l'extérieur pour mieux comprendre et définir notre trajectoire.

Pour pouvoir alimenter ces réflexions, nous avons décidé de prendre contact avec différentes associations de tailles relativement plus importantes que la nôtre, pour étudier leur organisation et leurs principes de fonctionnement afin de voir ce qui est transposable ou adaptable à notre cas.

Des contacts ont également été pris avec des spécialistes (juristes, consultants, etc.) susceptibles de nous apporter un éclairage avisé sur ces questions.

Depuis avril 2011, des délégations de l'Association ont rencontré des dirigeants d'autres associations en Île-de-France et en Picardie pour échanger sur nos préoccupations. Nous avons aussi participé à des colloques sur ce sujet, en mai à Bordeaux, en octobre et en Novembre à Paris.

Un Conseil d'Administration se tiendra spécifiquement sur ce thème début Décembre.

Il permettra de partager et d'échanger sur les messages collectés au cours de ces rencontres extérieures et de commencer à en extraire les éléments qui nous permettront d'alimenter nos réflexions sur le sujet.

Nous vous donnons rendez-vous dans une prochaine édition des mots de l'espoir où nous espérons pouvoir vous présenter les principaux éléments qui ressortent de ces réflexions.

COTISATION 2012,
NE L'OUBLIEZ PAS

Vous recevrez bientôt votre appel à cotisation pour 2012.

L'adhésion à l'Association est une démarche volontaire. Le nombre d'adhérents est important car il témoigne de l'ancrage de l'association dans son environnement et il légitime les actions du Conseil d'Administration.

Toute personne peut solliciter son adhésion à l'association, parents, frère, sœur, amis de personnes handicapées.

C'est aussi parmi les adhérents que sont élus les administrateurs. Ce sont eux qui sont garants de l'orientation, de l'action de l'association et de ses établissements. C'est un rôle important pour que vive l'association.

N'hésitez pas à vous informer, à nous soutenir, à vous engager !

Alain FOURCROIX.

CENTRE D'HABITAT

LES BRÈVES DU CENTRE HABITAT

Juin 2011 : Le Conseil de Vie Sociale est mis en place

Le CVS (Conseil de la Vie Sociale) donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.
Il se réunira au minimum 3 fois par an. Les comptes-rendus de réunions sont systématiquement adressés aux familles.
Il est constitué de :

1 Président et 1 Vice-président

M. STERPELLONE
Mme GOURGUECHON

1 secrétaire

M. LECOINTRE

3 représentants des familles

Titulaires :
Mme GOURGUECHON
M. LECOINTRE

Suppléant :
M. BEKER

4 représentants des résidents du foyer d'hébergement

Titulaires :
J. THURIOT
E. TRICOT
Suppléants :
A. CASTELLA
D. GAY

2 représentants du SAVS « diffus »

Titulaire :
P. DELARUE
Suppléant :
E. LECOINTRE

2 représentants du « foyer logement »

Titulaire :
G. STERPELLONE
Suppléant :
N. POISSON

« Oyé ! Oyé, Gens de la Bruyère La résidence des Aubins a démarré au grand galop

Le Centre d'Habitat prévoit la réalisation d'un foyer-logement composé de 19 appartements sur la commune de Bruyères sur Oise. Le premier coup de pioche a été donné en septembre 2011. La fin des travaux est prévue en novembre 2012.

Deux grandes phases de travaux aux Trois sources (site de l'Isle-Adam)

La résidence des 3 sources prévoit :
- En orientation foyer d'hébergement : **38** appartements, dont 8 avec une entrée indépendante. Un sera réservé pour les stages et un autre pour de l'accueil d'urgence.
- En orientation SAVS : **8** appartements dont un réservé pour les stages.

La première phase des travaux porte sur la réalisation de l'extension qui contient **11** logements et une salle des fêtes, l'aménagement de **3** nouveaux appartements et la rénovation du pavillon qui comprend **3** logements SAVS ainsi que tout le rez-de jardin dédié à l'animation.
La fin de cette première phase est prévue en octobre 2012 pour une mise en service en novembre 2012.

La seconde phase porte sur les travaux du bâtiment principal (rez-de-chaussée, 1er et 2ème étages). Celle-ci débutera en novembre 2011. La fin de la seconde phase est prévue à la fin du dernier trimestre 2013.

ESAT

LES BRÈVES DE L'ESAT

Le Salon du secteur protégé

Le 1er salon parisien du secteur protégé a été organisé sous l'Egide du GESAT le 08 & 09 Novembre au « 108 » lieu d'exposition dans le nord de Paris.
Durant ce salon, de nombreux établissements du secteur protégé (ESAT & EA) ont présenté aux visiteurs leur savoir-faire.
L'ESAT a activement participé à ce salon en mettant en avant sur le pôle Environnement nos activités de remanufacturing de cartouches laser et de démantèlement d'unités centrale d'ordinateur.
Nous avons échangé avec des contacts de qualité, membres de grands groupes principalement dans les services (Banques, assurances) et la grandes industrie (Electrotechnique).
Le nombre et la qualité des visiteurs traduit concrètement la préoccupation dans laquelle les entreprises adoptent de plus en plus une démarche citoyenne en cherchant à développer leurs achats au sein du secteur protégé.

La semaine Ecole Entreprise du Val d'Oise : Participation de l'ESAT

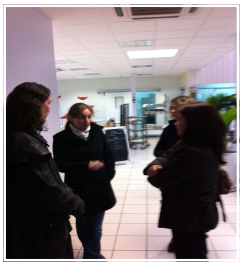

Le 24 & 25 Novembre, s'est tenu dans le Val-d'Oise les journées École Entreprise. L'objectif de ces journées est de permettre de rapprocher les établissements d'enseignement des entreprises . C'est l'occasion pour environ 60 enseignants d'aller visiter une trentaine d'entreprises du Val-d'Oise et d'en rencontrer les cadres.
L'ESAT a accueilli 3 enseignants qui ont découvert nos ateliers et le travail que nous effectuons au quotidien. Les enseignants ont été très surpris par le professionnalisme de nos travailleurs et par la chaleur humaine qui règne dans les locaux.

SAJH

LES BRÈVES DU SAJH

1. La prochaine "Porte Ouverte" est prévue le samedi 28 janvier 2012 de 9h à 12h. Venez visiter l'accueil de jour, découvrir les réalisations des résidents et rencontrer les professionnels.

2. Depuis février 2008, vous pouvez visiter le blog de l'établissement. Chaque mois de nouveaux articles sont disponibles avec un maximum de photographies. L'adresse est: http://sajh-aped-espoir.blogspot.com/

IME

LES BRÈVES DE L'IME

Le Conseil de Vie Sociale s'est déroulé le 19 novembre 2011 lors du samedi d'ouverture en présence des parents nouvellement élus :

Madame ROCHE : mariaroche@hotmail.fr
Monsieur DE GEITERE : dom95300@hotmail.fr

Et des représentants des jeunes de L'IME : Julie Debresne, Marvin Mango, Abdel Ali Bouzzine, Romain Météreaux.
Des représentants des professionnels : Eric Myszor, Laëtitia Lagneaux.
D'un représentant de l'Association APED L'ESPOIR : Monsieur Villalard.
D'un représentant de la Mairie : Madame Morvan.
Et de la Directrice : J. Liégeois.
Nous les remercions vivement pour leur participation au Conseil et leur engagement en regard de l'amélioration :
- De l'accompagnement proposé à tous les jeunes de l'établissement.
- De la participation des parents à la vie de notre établissement.
Une nouveauté en cette rentrée 2011-2012 : la mise en place de réunions collégiales et thématiques avec les parents des jeunes de l'IMPRO les samedis d'ouverture en collaboration avec lAssociation APED.
Deux aspects thématiques ont donné lieu à des échanges :
- L'après IME – l'orientation et les établissements.
- L' organisation de l'IMPRO et les procédures d'orientation.
Nous comptons poursuivre cette collaboration.

RENCONTRE INTER-GÉNÉRATION

Activité « DECOPATCH » pour les jeunes 10-14 ans

À l'occasion de la semaine Bleue organisée par la Mairie de l'Isle-Adam, nous avons été conviés le 19 octobre 2011 à un après-midi en compagnie du centre de loisirs, des personnes âgées du foyer Bel Automne et de l'hôpital à une activité décopatch au profit du Téléthon. Les onze moyens de l'IME ont merveilleusement joué le jeu . Ils se sont mélangés et ils ont décoré leur boîte à mouchoirs avec l'aide des jeunes du centre de loisirs et eux à leur tour aidaient les personnes âgées. C'est autour d'un goûter offert par la Mairie que s'est terminé ce sympathique après-midi.

Groupe C : Nathalie Bonneterre.

Participation de l'établissement l'IME à la course de relais de Cergy et au Cross de l'Isle-Adam en début d'année scolaire 2011 / 2012

Course de relais

Julie et Romain.

Cross

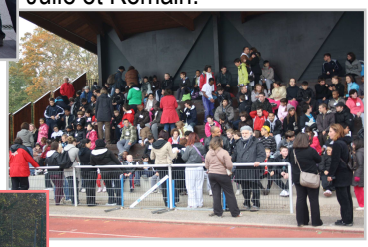

Les athlètes

Loïck, Alexandre, Maxime, Hassib.

Très belle journée, avec des belles performances pour nos athlètes.

Véronique et Eric.

Activité « Conte » pour les jeunes de 6 à 10 ans

Le mardi après-midi, la conteuse Ménéhould transporte les enfants des groupes de l'IMP, vers un monde imaginaire à travers des contes africains.

Ce projet est encadré en co-animation éducative et scolaire.

Groupes de Martine et d'Aurélie.